

## Point de vigilance - Recommandations pour le diagnostic des accès palustres avec critères de gravité aux urgences

Le centre national de référence (CNR) du paludisme rapporte deux cas de paludisme grave d'importation à *Plasmodium falciparum* ayant été diagnostiqués avec retard, au cours du mois d'octobre 2022 :

- un cas survenu chez un patient **de retour de Côte d'Ivoire** lors de son hospitalisation pour prise en charge de symptômes initialement attribués à une COVID-19. Le patient est décédé dans un contexte d'accès palustre grave dont le diagnostic n'a été évoqué que tardivement malgré 2 tests diagnostiques de COVID-19 retrouvés successivement négatifs ;
- un cas survenu chez un patient **originaire du Congo**, en France depuis 1 mois, suivi pour une néoplasie prostatique. Hospitalisé pour la prise en charge chirurgicale d'une pyélonéphrite obstructive compliquée d'insuffisance rénale aiguë, le patient est resté fébrile pendant 10 jours sous antibiothérapie, jusqu'au diagnostic fortuit de paludisme (parasitémie >10%) suite à l'exploration d'anomalies de l'hémogramme. Le patient a été traité avec succès.

Un retard diagnostique de l'accès palustre est fréquemment observé lorsqu'il présente des critères de gravité. Il est le plus souvent le fait d'un recours tardif aux soins ou d'une errance diagnostique devant des signes infectieux généraux non spécifiques.

Ces deux signalements rappellent que **tout patient** présentant :

- **une fièvre et/ou une thrombopénie fébrile**

**ET**

- **ayant séjourné ou originaire d'une zone d'endémie palustre (en particulier l'Afrique subsaharienne)**

doit faire l'objet d'une recherche de *Plasmodium sp.* en urgence par une technique appropriée et validée (frottis sanguin et goutte épaisse, frottis sanguin et test de diagnostic rapide, ou recherche biomoléculaire par test LAMP/PCR)

Avec, en 2021, plus de 4000 cas de paludisme importés contractés pour plus de 99% en Afrique subsaharienne et causés à 88,5% par *P. falciparum*, la France reste en tête des pays industrialisés exposés au paludisme d'importation.

La reprise des voyages internationaux et l'effet rémanent des perturbations des programmes de lutte contre le paludisme dans les pays endémiques dues à la pandémie de COVID-19 appellent à la vigilance des soignants en consultation, dans les services d'accueil des urgences et les services d'hospitalisation accueillant des patients de retour de zone d'endémie (Afrique subsaharienne, Yemen, sous-continent indien, Asie du Sud-Est et Amérique du sud).

### Pour plus d'informations :

- Paludisme : RCP 2017. [https://www.infectiologie.com/fr/actualites/paludisme-rcp-2017\\_-n.html](https://www.infectiologie.com/fr/actualites/paludisme-rcp-2017_-n.html)
- BEH Hors-série Recommandations sanitaires pour les voyageurs, 2022: <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/voyage/documents/magazines-revues/bulletin-epidemiologique-hebdomadaire-2-juin-2022-n-hors-serie-recommandations-sanitaires-pour-les-voyageurs-2022-a-l-attention-des-professionn>

**Pour toute question :** <https://cnr-paludisme.fr/nous-contacter/>